



Réunion technique sur la gestion des niveaux d'eau sur le  
territoire du SAGE Haute Somme

Réunion du 20 juin 2011 – Péronne

- Relevé de décisions -



---

Etaient présents :

Monsieur François BURY, Conseil Général de la Somme, Agence fluviale

Monsieur Gautier DESENCLOS, Conseil Général de la Somme, Agence fluviale

Monsieur Bernard CHANTRELLE, Voies Navigables de France, subdivision de Saint-Quentin

Monsieur Bernard WLODARCZYK, Voies Navigables de France, subdivision de Péronne

Monsieur Bernard DECROIX, Président de l'Association Syndicale des Propriétaires et Exploitants des Etangs de la Haute Somme

Monsieur Denis BOULANGER, Association Syndicale des Propriétaires et Exploitants des Etangs de la Haute Somme

Monsieur Pierre MOROY, DISEMA de la Somme

Mademoiselle Cindy DELCENSERIE, Syndicat de la Vallée des Anguillères

Monsieur Olivier MOPTY, Directeur du syndicat mixte AMEVA

Mademoiselle Mélanie LECLAIRE, Animatrice du SAGE Haute Somme, syndicat mixte AMEVA

Contact

Commission Locale de l'Eau de la Haute-Somme  
Mélanie LECLAIRE, animatrice du SAGE Haute Somme

Structure porteuse - AMEVA

32 route d'Amiens, 80480 DURY

Tel/Fax : 03.22.33.09.97/03.22.90.91.80

[sagehautesomme@orange.fr](mailto:sagehautesomme@orange.fr)

## Déroulement de la réunion

Suite à la réunion du Comité de Pilotage du 19 janvier 2011 qui a permis de poser l'état des lieux du fonctionnement hydraulique de la Haute Somme et d'identifier les problématiques liées à la gestion des canaux et des étangs de la Haute Somme, deux difficultés ont été mises en évidence :

- ✓ Le manque d'eau, plus particulièrement pour le canal de la Somme à partir de l'écluse de Sormont ;
- ✓ Les variations de niveaux d'eau et de débits sur la Somme rivière.

L'objectif de cette réunion du comité technique est de mettre en place des réponses à ces deux problématiques.

## Le manque d'eau

L'agence fluviale du Conseil Général souhaiterait que les apports d'eau dans le canal de la Somme via le canal du Nord à l'écluse de Sormont soient plus importants et réguliers, de l'ordre de 500 l/s. Ce débit est assez proche des débits cumulés de la prise d'eau de Dury et des 3 affluents de la Somme captés par le canal du Nord (Allemagne, Beine et Ingon).

La possibilité d'une nouvelle prise d'eau dans la Somme rivière vers le canal de la Somme avait été soulevée, mais cela ne semble pas possible puisque l'ensemble des étangs de la Haute Somme sont classés en zone Natura 2000. Cette nouvelle prise d'eau pourrait avoir un impact négatif sur les milieux aquatiques.

Monsieur Decroix demande si le canal du Nord restitue bien à la Somme ce qui est prélevé à Dury, ainsi que les débits des 3 affluents qui alimentent le canal.

VNF précise qu'il n'y a pas de rétrocession systématique. Par ailleurs, il semble impossible de fournir 500 l/s à l'écluse de Sormont en période d'étiage.

Monsieur Mopty indique que les 500 l/s ne sont peut pas nécessaires et qu'il faut trouver le point d'équilibre entre les besoins de VNF et du CG. Il rappelle que l'alimentation de canal de la Somme par le canal du Nord à Sormont est la solution la plus simple à mettre en place.

Dans la mesure où la prise d'eau de Dury fournit environ 200 l/s au canal de Saint-Quentin, il est proposé, dans un premier temps, d'essayer de fournir 200 l/s au canal de la Somme via l'écluse de Sormont.

VNF indique que cela pourrait impliquer l'augmentation des pompages dans le bassin de l'Oise.

VNF souhaiterait également que les besoins en eau du Conseil Général soient définis, si possible en nombre de bassins.

- ➔ Suite à ces discussions, il est décidé d'essayer de remettre à niveau (au moins le niveau normal de navigation) le bief de Somont/Frise en envoyant environ 200 l/s du canal du Nord vers le canal de la Somme via l'écluse de Sormont. Une fois le bief remis à niveau, VNF essaiera de l'alimenter suffisamment pour maintenir ce niveau. Dans un premier temps, des échanges seront réalisés entre les services de VNF et du CG afin que les opérations soient menées à bien. Si ces essais s'avèrent concluants, ce mode de fonctionnement pourra être formalisé sous forme d'une convention entre les deux structures.

Les membres du comité technique seront tenus informés des essais réalisés par VNF.

## Les « à-coups »

Des variations importantes des débits ont été constatées à plusieurs reprises au niveau de la station de Bray-sur-Somme, qui est située sur la Somme rivière.

Lors des dernières variations importantes de fin mars 2011 (augmentation du débit de 20 m<sup>3</sup> en quelques heures), le SVA a contacté différents propriétaires de vannages. Il s'est avéré qu'il n'y avait pas eu de variation en amont de Péronne, le problème semblerait donc provenir du secteur Péronne / Cléry-sur-Somme / Feuillères où de mauvaises manipulations des vannages auraient été pratiquées.

Monsieur Boulanger renforce le fait que certains vannages sont mal gérés et qu'il y a des propriétaires qui ne soucient pas des conséquences à l'aval qu'ont l'ouverture ou la fermeture de leur vannage.

- ➔ Afin d'avoir une meilleure visibilité quant à l'origine de ces « à-coups », il est proposé que des mesures de débits soient réalisées en amont de Bray-sur-Somme, au niveau du siphon des Halles. Il serait intéressant que ces mesures soient faites en continu, de la même manière qu'à Bray-sur-Somme. Une station de la DREAL existe déjà à ce niveau, sa remise en service sera donc proposée.

Il est également noté qu'une station de la DREAL existe à l'amont du bassin sur la Somme rivière au niveau de Ham (Estouilly), les données seront demandées au service en charge de cette station.

Monsieur Mopty indique qu'il pourrait également être envisagé de prendre un stagiaire au sein de l'AMEVA afin que des mesures de débits soient faites sur l'ensemble des petits cours d'eau et fossés alimentant les différents canaux de la Haute Somme.

La prochaine réunion du Comité de Pilotage sera programmée en septembre / octobre selon les résultats des essais de remise à niveau du bief du canal de la Somme par VNF.